

## Dates à retenir

15 mai : **120 ans des Sapeurs - Pompiers de TIFFAUGES**, au Centre de Secours rue du Puy Pelé : Visite du nouveau Centre de Secours, exposition de vieux véhicules, manœuvres.

17 mai : **concert chorale** à l'église le mardi 17 mai à 20h30. Un concert de chant choral aura lieu à l'église de Tiffauges, organisé par l'École Notre-Dame et la chorale de Boussay.

21 mai : **pique-nique de l'Amicale laïque** au Pré de la Crûme

5 juin : **kermesse de l'école Notre-Dame**

11 et 12 juin : **Peintres en Teiphalie - Arts dans la rue** - Avec cette année un marché de l'art : peinture, sculpture, artisanat d'art et photo.

2 juillet : **fête de fin d'année de l'école J-Y Cousteau**

02 juillet : **randonnée Barbe-Bleue**

9 juillet : **fête des Remparts** à La Moulinette - Rando Photos à partir de 17h à la moulinette - **Feu d'artifice**



## Aux alentours

Mercredi 18 mai - 20h30 à la Bibliothèque de **La Gaubretière** - **Rencontre avec Jean Rousseau**, auteur du livre Des enfants juifs en Vendée, Chavagnes1942-1944.

Du vendredi 20 mai au dimanche 22 mai - **Festifolies à Saint Laurent sur Sèvre** - Pièces de théâtre avec l'association l'Eveil des Farfadets  
Salle la Clef des Champs  
- vendredi 20 : 20h30  
- samedi 21 : 15h et 20h30  
- dimanche 22 : 15h

Samedi 21 mai - **CIE 3 X RIEN** entre chien et chat à **Mortagne sur Sèvre** : Cirque sous Chapiteau à 20h30 au Parc Retailleau - 10€ et 6€  
- Infos et réservation 02 51 65 19 42

Samedi 28 mai à 19h00 - **LES ARTS S'EN MELENT** 10<sup>è</sup> édition aux **Landes Génusson** - Concerts organisés par l'association Art Zimut Avec Féfé, Yaniss Odua & Artikal Band, La Grand Pegatina, Strollad, Tha Trickaz, Interludes par Street Circus  
17€ sur réservation, 22€ sur place Résa et infos sur [www.art-zimut.org](http://www.art-zimut.org)

Samedi 28 mai et dimanche 29 mai **AEROMODELISME à Treize-Vents** au complexe Sportif, toute la journée

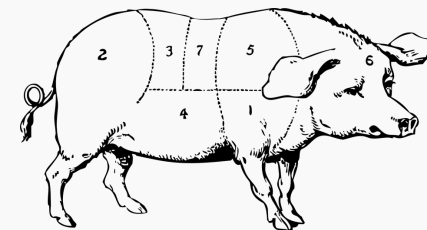


# Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – mai 2016

## De nouveaux commerçants à Tiffauges

Jacky Brunet vient d'ouvrir **La pelle à pain**, dans les locaux de l'ancienne boucherie Maupetit, et propose des aliments régionaux frais et appétissants : charcuterie et fromages artisanaux à la coupe, plats traiteur, sandwiches et glaces, pâtisseries et viennoiseries ainsi qu'un dépôt de pain. Cela complémente parfaitement les produits d'épicerie du **Relais des Mousquetaires** voisin, et l'offre conjuguée de ces deux commerces permet aux Teiphaliens d'avoir à leur disposition une variété de produits alimentaires qui saura répondre à tous leurs appétits gourmands.



Et juste en face, la **Crêperie du Vidame** a vu l'arrivée d'Antonio et Patricia Ouvrard qui reprennent les commandes de la billig et des fours à pizza de Dominique et Sylviane Mathé, partis vers des horizons marins. Parmi les nouveaux plats savoureux qui sont au menu, on peut noter des pizzas et galettes végétariennes.

Le restaurant du **Donjon**, face au château, a rouvert ses portes au mois de mars, sous la houlette de Messieurs Noël et Robin. L'établissement, entièrement rénové intérieurement, offre maintenant une terrasse de 50 personnes qui pourront déjeûner avec une vue imprenable sur le lac et sur notre monument préféré.



Tiffauges a donc retrouvé ses quatre restaurants pour la saison d'été (les **Archers**, le **Presbytère**, le **Donjon** et la crêperie du **Vidame**) qui pourront offrir un éventail culinaire complet aux Teiphaliens et aux touristes qui nous rendront visite.

## Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges –  
téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31  
Courriel : [mairie@tiffauges.fr](mailto:mairie@tiffauges.fr) – site Internet : [www.tiffauges.fr](http://www.tiffauges.fr)  
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 30, mercredi de 15 à 18 H  
Heures de permanence des élus : les mardi et samedi de 10 à 12 H. Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

## Les TAP, C'EST QUOI ?

Ce sont les Temps d'Activités Périéducatives mis en œuvre dans toutes les écoles publiques de l'Hexagone dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs depuis septembre 2014.

Et depuis, que s'est-il passé à Tiffauges ? Tous les lundis et vendredis, de 15h à 16h30, les animatrices Marlène Cherkit, Laurence Barré et Danièle Halgand, ...

sous la houlette de Laurence Gendron, Directrice du centre de Loisirs, accueillent les enfants de l'école J.Y. Cousteau, à l'école.

Grâce à la rencontre de Teiphaliens motivés, passionnés, talentueux ; les enfants ont pu expérimenter par l'échange de savoirs, le jardinage traditionnel et celui au naturel, la fabrication de marionnettes, l'art floral, l'école d'Autrefois, les arts plastiques, La boule teiphaliennne, la création de bougie de cire d'abeille et la découverte de leur territoire géographique... En effet, La bibliothèque a bénéficié du talent artistique des enfants pour la décoration de ce haut lieu culturel...

Ces activités plébiscitées par 60 % des enfants de l'école J.Y. Cousteau rappellent simplement la nécessité vitale des échanges entre les jeunes et les moins jeunes, permettant à chacun d'être connu et reconnu. Ces Temps d'Activités Périéducatives, qui pourraient paraître insignifiants à l'échelle d'une commune, montrent la vitalité de la nôtre et l'envie d'ouverture et de transmission à travers les êtres humains qui la composent...

C'est donc ici l'occasion de remercier ceux qui y ont participé... Marie-Ange Piednoir, Joseph Rauturier, Gérard Foulonneau, Cédric Neau, Annie Quentel, Estelle Ripoche, Brigitte Mary et Sonia Rouzière... La liste n'est évidemment pas terminée... De nombreuses personnes ont déjà répondu présents et attendent patiemment leur Tour d'Accompagnement des Polissons. La suite au prochain numéro !

De source sûre, une accordéoniste en herbe viendrait flatter les oreilles de nos futurs mélomanes pendant que d'autres partiront avec le Baudet du Poitou sur les traces de Stevenson et peut être faire une pause en bord de Sèvre pour taquiner le goujon... Teiphalien bien sûr... !

## 120 ans des pompiers

Rappel : les portes ouvertes et les 120 ans du Centre de secours auront lieu le **dimanche 15 mai 2016 de 10h à 19h.**

Restauration possible sur place.

**NOS POMPIERS NOUS ATTENDENT NOMBREUX...  
DEVENEZ ACTEURS... LE TEMPS D'UNE JOURNÉE**

Animations, Manœuvres, Expositions et Visite du nouveau Centre.

Si vous êtes en possession de vieilles photos ou objets pouvant être exposés à cette occasion, merci de contacter le 06 13 50 96 65.

## Kermesse de l'école Notre-Dame

La kermesse aura lieu le dimanche 5 juin 2016, avec un défilé de l'école vers la MARPA puis vers la salle polyvalente à partir de 11 heures.

Tirage de la tombola à l'arrivée, puis repas et spectacles des classes de l'école. Animations sur stands tout l'après-midi.

## Concert chorale

Le mardi 17 mai à 20h30 aura lieu un concert de la chorale organisée par l'école Notre-

Dame et la chorale de Bousay, à l'église de Tiffauges.

**Venez nombreux !**

## Attention au départ !

Nous vous annonçons la création de l'association **La Loco** à Tiffauges .

### Pourquoi ?

"L'association a pour objet l'organisation de manifestations festives, culturelles, artistiques ou éducatives, en harmonie avec les différentes associations reconnues, communales ou intercommunales. L'association pourra également apporter son soutien aux manifestations organisées par la municipalité de Tiffauges, après décision prise en conseil d'administration." (Statuts)

Et **pourquoi ce nom ?** Dans Loco il y a LOCal, COLlectif, COmité. Et une loco tracte des wagons comme l'asso La Loco veut tracter des projets !

**Qui ?** Tout le monde peut être membre sur simple demande et sans cotisation\*.

La Loco peut et veut porter des projets nouveaux proposés par ses membres\*.

Deux évènements sont déjà programmés pour 2016 :

**La fête des remparts le 9 juillet**

**Le marché d'été des producteurs de pays le 11 aout**

Si vous voulez participer à notre aventure, montez dans les wagons de La Loco !

Pour devenir membre, un simple email avec vos coordonnées à [lalocotiffauges@gmail.com](mailto:lalocotiffauges@gmail.com)\*

\* avec validation du bureau

## Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2016

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM PAVAGEAU, GUILLET, PROVOST, ARNOU, ROUZIÈRE, GREFF, MICHINEAU

Absents excusés : Mmes JOSSE, GIRAUDET, POUPELIN, TROPÉE

Procuration : Mme JOSSE à M. MICHINEAU, Mme GIRAUDET à Mme ARNOU, Mme TROPÉE à Mme GUILLET

### 1-Décisions prises dans le cadre des délégations

- Renonciation au droit de préemption pour une parcelle
- Retraçage des lignes du terrain de volley : 480 € TTC (SARL TRACES ET SOLS)
- Volet roulant pour sécuriser le local du foot : 891.84 € TTC (CMA ARNOU). Mme ARNOU précise que plusieurs entreprises ont été consultées.
- Achat de 3 bancs : 770.40 € (Net Collectivités)
- Entretien des espaces verts départementaux : 10 263.97 € HT (ARBORA)
- Convention de travaux d'effacement de réseau électrique rue des Douves : 11 383 € TTC (SyDEV)

### 2-Affectation du résultat 2015

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement en totalité en réserve d'investissement, soit 174 640.09 €.

## Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2016 (suite)

### 3-Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame

Suivant la convention, la somme de 77 677.67 € sera versée pour les 110 élèves de Tiffauges, soit 706.16 € par élève (montant identique à celui versé pour les élèves de l'école publique J.Y. Cousteau) pour l'année 2015.

### 4-Taux d'imposition 2016

Le Conseil vote le maintien des taux identiques à 2015 des 3 taxes directes locale pour l'année 2016 soit :

- Taxe d'habitation : 16.91%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19.94%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36.11%

### 5-Vote du budget primitif 2016

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2016 arrêté comme suit :

### 6-Convention avec le SYDEV pour le poste électrique place Gilles de Rais

Dans le cadre du remplacement du Poste transformateur électrique P0001 Bourg par un poste transformateur au sol type PAC 4UF, une convention d'occupation du domaine public communal doit être conclue entre le SyDEV et la commune de Tiffauges. Le Conseil décide d'approuver la convention proposée par le SYDEV et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

### 7-Assainissement de la rue des Douves et de la cité Notre-Dame

La rue des Douves et la cité Notre Dame disposent d'un réseau d'assainissement en unitaire. Une inspection télévisée du secteur a révélé de nombreux dysfonctionnements.

La mise en séparatif est donc projetée dans ces deux rues. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les dispositions constitutives d'un groupement de commandes avec le SIA de La Gaubretière à cet effet.

### 8-Convention avec la Chambre d'agriculture pour le marché de producteurs de pays

Depuis quatre ans, la commune de Tiffauges accueille un marché de producteurs (alimentaires et artisanaux) au cours de l'été. Celui-ci connaît un grand succès et enregistre une très bonne fréquentation.

## Peintres en Teiphalie

### Arts dans la rue - 7e édition

Samedi 11 et dimanche 12 juin à partir de 8h30

Avec cette année un **marché de l'art** : peinture, sculpture, artisanat d'art et photo.

Les artistes qui ne souhaitent pas concourir ont la possibilité d'exposer.

## Un nom pour votre bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque invitent cordialement les Teiphaliens à participer au choix d'un nom pour leur bibliothèque.

Pour cela, deux urnes seront mises à leur disposition du 1er Mai au 15 Juin. Chacun pourra ainsi y déposer sa proposition, son idée...

Une urne se situera au Château des Loisirs, et la deuxième sera à la bibliothèque.

A l'issue du délai imparti, un jury (composé de bénévoles, d'enfants, de lecteurs, de représentants de la municipalité) choisira le nom.

L'eau est un bien précieux, la préserver est une nécessité...

### **Au jardin, adoptons les bons réflexes !**

Pour limiter les arrosages, un apport de compost permet d'améliorer la structure du sol et ainsi favoriser une bonne circulation de l'eau et sa rétention.

Le paillage systématique du sol est également essentiel : un sol nu laisse l'eau s'évaporer.

En plantant prioritairement des plantes résistantes à la sécheresse, l'arrosage ne sera plus une nécessité.

L'arrosoir est l'outil idéal pour apporter

juste ce qu'il faut au pied de chaque plante en fonction de ses besoins. Pendant l'été, arrosez tôt le matin ou tard le soir pour limiter l'évaporation.

En cas de sécheresse, n'arrosez que le potager. Même d'apparence grillée, la pelouse retrouvera toute sa beauté dès les premières pluies. Pour des surfaces importantes, les tuyaux goutte à goutte ou microporeux permettent un arrosage sans gaspillages !

Arroser abondamment deux fois par semaine est plus efficace qu'un peu tous les jours. L'installation d'un système de collecte et de stockage de l'eau de pluie permet de disposer de l'eau nécessaire pour le jardin.

**Naturellement douce, l'eau de pluie est préférée par les plantes.**

## **Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2016 (suite)**

La commune souhaite poursuivre cette manifestation en lien avec la Chambre d'agriculture de la Vendée sous la marque des marchés de Producteurs de pays, avec un renforcement du caractère alimentaire. Ce marché pourra ainsi bénéficier d'une image et d'une communication renforcée dans un cadre bien défini.

Le Conseil approuve une convention pour la réalisation d'un marché festif se déroulant le jeudi 11 août 2016 de 18h à 23h aux conditions financières suivantes :

- Prestation totale de l'action : 2 000 € HT soit 2 400 € TTC
- Subvention Nouveau Contrat Régional du Pays du Bocage avec la région des Pays de la Loire : 1 000 €
- Participation financière de la commune : 1 000 € HT soit 1 200 € TTC

### **9-Mise en place du service civique**

Le dispositif du service civique volontaire a pour objectif d'offrir aux jeunes volontaires de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager et de donner de leur temps à la collectivité, ainsi que de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Le service civique permet d'effectuer des missions d'intérêt général dans des domaines très vastes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place ce dispositif au sein de la commune de Tiffauges.

### **10-Restauration scolaire**

Une information sur les contraintes techniques et économiques de la mise en place d'une restauration communale est faite aux conseillers : compte tenu des recherches effectuées, des difficultés techniques (manque de salle adaptée) et économiques (le coût du repas, s'il était organisé par la commune, est estimé à plus de 6.18 € contre 4.50 € aujourd'hui), la décision a été prise de poursuivre la restauration scolaire avec le collège Saint Nicolas.

Les différents échanges entre le collège et la commune ont permis une prise de conscience par les différents partenaires, des efforts à faire pour conserver le fonctionnement actuel. Le collège s'est d'ailleurs engagé à bloquer le prix des repas pour la prochaine rentrée. La convention existante entre le collège et la commune devra être retravaillée et précisée en concertation entre le collège et la commune. La réflexion va s'engager très prochainement.

## **Passage de la balayeuse**

Les 6 juin, 1er août, 3 octobre et 5 décembre, la balayeuse passera dans les rues du centre de Tiffauges. Merci de stationner vos véhicules dans les jardins, parkings publics dans la mesure du possible, afin de laisser les caniveaux accessibles.

## Maison de la Pêche et de la Nature

Ouverture dès le 1er juillet !

À la Ferrière au cœur d'un site exceptionnel, ce pôle d'initiation à la pêche et de découverte des milieux aquatiques est dédié à l'accueil des structures de loisirs : tables de pique nique, sentier de 2.5 km autour d'un plan d'eau de 7.8 ha, espace pour des activités de plein air...

Sont proposées des animations à la fois ludiques et pédagogiques basées sur l'activité pêche avec une réelle découverte des milieux aquatiques.

Un programme pédagogique a été spécifiquement élaboré pour l'accueil de groupes de 8 à 17 ans.

*Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :  
10 Bis Rue Haxo - BP 673  
85016 La Roche sur Yon cedex*

*Tel : 02 51 37 19 05*

*Fax : 02 51 05 34 13*

*www.federation-peche-vendee.fr*

## Brochets et sandres : la « maille » s'agrandit

Par arrêté préfectoral, les tailles minimales sont les suivantes en Vendée :

Brochet : 60 cm - Sandre : 50 cm

**Quota** de 3 carnassiers par jour et par pêcheur (en comptabilisant, les brochets, sandres, black-bass) dont 2 brochets maximum. Attention l'ouverture du black-bass est le 1er juillet.

## Travaux rue des Douves

Les travaux d'effacement du réseau électrique doivent commencer dès le 30 mai rue des Douves et autour du poste-tour de la place Gilles de Rais.

Quelques perturbations de la circulation sont à prévoir, nous vous prions par avance de bien vouloir excuser les quelques désagréments occasionnés.

## Gala de danse

Tempo Danse vous invite à son gala annuel :  
samedi 11 juin 20h30  
dimanche 12 juin 15h00  
à la salle polyvalente.

Allons nombreux les applaudir !